

Instituts « Simone Veil » - Provins

Siret : 26770008600064

Inscription au 01 64 60 40 80 ou sur ifsi@chprovins.fr

Document téléchargeable sur le site :

www.ifsi-ifasprovins.fr

Date limite d'inscription : le 05 février 2024

Dates-lieu-horaires

Les 19-20 février 2024 et

Les 21-22 mars 2024

De 9h à 17h

A l'IFSI de Provins

Route de Chalaudre

77160 PROVINS

Public concerné

Infirmières diplômées d'état, Cadres de santé.

Formation en présentiel, 15 stagiaires maximum.

Un nombre insuffisant de participants (<8) entraîne un report de la session.

Pré requis : aucun

Intervenants : cadres formateurs

Muriel VOTTERO – Christine MALCUIT

COÛT :

600 euros par personne pour les 4 jours

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque stagiaire.

Pour toute situation de handicap, vous pouvez contacter le référent handicap, Mme LIENARD : clienard@ch-provins.fr
(le bâtiment ne dispose pas d'ascenseur).

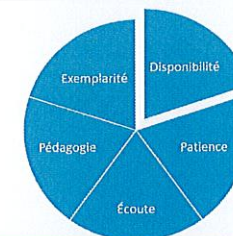


Instituts « Simone Veil » - Provins

L'accompagnement des étudiants en stage :

Formation au tutorat infirmier

Les Qualités du Tuteur



**Les 19-20 février 2024 et
Les 21-22 mars 2024**

Instituts « Simone VEIL » - IFSI-IFAS
Centre hospitalier Léon Binet
Route de Chalaudre - BP 212
77488 PROVINS Cedex
Tél : 01 64 60 40 80
Mail : ifsi@ch-provins.fr

La formation au tutorat, un enjeu majeur pour les professionnels de demain.

En lien avec le projet pédagogique et les valeurs qui l'animent, l'IFSI de Provins propose une formation destinée aux tuteurs de stage.

Elle vise à apporter aux tuteurs un accompagnement personnalisé et une aide réelle dans la valorisation de leur rôle. Par ailleurs, elle tend à consolider les convictions et l'implication des professionnels infirmiers dans la formation de leurs futurs pairs. Pour ce faire nous tiendrons compte des attentes des participants en lien avec leurs problématiques de terrain.

Les objectifs :

1. Maîtriser les points clefs et les enjeux du référentiel de formation de 2009.
2. Identifier les rôles, les fonctions, les missions des tuteurs et des autres encadrants.
3. Repérer les situations professionnelles clefs (dites « prévalentes ») ayant une dimension formative.
4. Acquérir une posture de tuteur réflexif.
5. Sensibiliser au raisonnement clinique.
6. Comprendre les enjeux de l'évaluation et s'approprier les différents outils pour évaluer les compétences des stagiaires : port folio, feuille d'évaluation des compétences...
7. Elaborer des outils spécifiques aux unités de soins (Livret d'accueil...)

Les contenus, méthodes, supports et modalités d'évaluation :

1. Présentation de la formation infirmière : rôle des acteurs de l'encadrement.
Brainstorming, quizz.
2. L'approche par compétences en lien avec les représentations et le vécu professionnel.
Brainstorming, méta plan, power point.
3. Les incontournables du livret d'accueil : exemple de construction d'une situation prévalente.
Travaux de groupe.
4. La réflexivité : posture du tuteur en situation d'accueil à partir de situations rencontrées.
Travaux de groupe et jeux de rôles.
5. Travail intersession : exploitation et mise en application.

Satisfaction des stagiaires :

Session 2021 (questionnaire google-form)

100 % des stagiaires sont satisfaits de la formation.

100 % des stagiaires ont suivi la totalité de la formation et recommandent notre Centre de Formation.

Les références règlementaires :

- **Instruction DGOS du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs para médicaux.**
- **Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'état infirmier.**
- **Référentiel de formation : annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état infirmier.**
- **Portfolio de l'étudiant : Annexe VI de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier**